

Extrait du Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-IR-DECLA-20-10-20120912

Date de publication : 12/09/2012

DGFIP

IR - Obligations déclaratives - Déclaration d'ensemble

Positionnement du document dans le plan :

IR - Impôt sur le revenu

Obligations déclaratives

Titre 2 : Déclarations

Chapitre 1 : Déclaration d'ensemble

1

L'impôt sur le revenu est établi à partir de la déclaration d'ensemble.

10

Le présent chapitre est consacré :

- aux éléments formels de la déclaration (section 1, cf. [BOI-IR-DECLA-20-10-10](#)) ;
- et au contenu de cette déclaration (section 2, cf. [BOI-IR-DECLA-20-10-20](#)).